

Les lauréats du concours photos Grand Angle 2024 !

Catégorie : **INSOLITES**



1^{er} PRIX : She's the rainbow
SKY ACCÈS - Stéphanie RATELADE



2^e PRIX : En route sur la base lunaire
LAYHER - Nicol FLORIAN



3^e PRIX : Vélos au dessus de Bordeaux à 115 m de haut
LV TEC - Alexandre CAMPBELL

Catégorie : **COLLABORATIONS**



1^{er} PRIX : Même pas peur
LAYHER - Chantal ROULETTE



2^e PRIX : Travaux de réfection du viaduc de Saguissoule
CIREME - Christopher MERCADO CHAVEZ



3^e PRIX : Suspendu
BRAND FRANCE - Pierre CAPOBIANCO

Catégorie : **INTÉRIEURS**



1^{er} PRIX : Étalement à la lumière dorée
BRAND FRANCE - Pierre CAPOBIANCO



2^e PRIX : Un chantier qui fait tourner la tête
ABC MINET - Mandie DELABRE



3^e PRIX : Vitraux
ENTREPOSEECHAFAUDAGES - Bruno RAUCOURT

► Lancement prochain du nouveau site internet du SFECE

Enfin, parmi les grandes nouveautés, quelques pages du nouveau site Internet du SFECE ont été présentées dont la page de promotion des métiers. D'ici peu un nouveau site Internet tout beau tout neuf sera mis en ligne. Et le moins qu'on puisse dire est qu'il fera la part belle à la promotion des métiers, mais également aux travaux et actions du syndicat. Il sera plus interactif avec des moteurs de recherche vers des annuaires en ligne, une recherche plus simple des guides et documents, des accès réservés aux adhérents et Organismes de Formation.

Mise en ligne prévue : juin 2024



05/2024 / #63

LA LETTRE DU SYNDICAT FRANÇAIS DE L'ÉCHAFAUDAGE, DU COFFRAGE ET DE L'ÉTAIEMENT



© Manuel Larrriaga

SFECE
SPECIALISTE de
la PRÉVENTION
des métiers
de l'ÉCHAFAUDAGE,
du COFFRAGE-ÉTAIEMENT
& des systèmes motorisés

VOS QUESTIONS PRÉVEN

- > Échafaudage
- > Systèmes mot

NOS SO

FFB
FEDERATION FRANÇAISE DU BATIMENT

SYNDICAT FRANÇAIS
ECHAFAUDAGE
COFFRAGE
ETAIEMENT

Vérifications
Marque NF

NUMÉRO SPÉCIAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

I Une conférence très attendue qui a tenu toutes ses promesses !



© Manuel Larrriaga

Une aventure extraordinaire de 18 mois au début du 20^{ème} siècle dont il a décortiqué les principes de management :

- L'exemple du chef
- S'intéresser à la personne à laquelle on s'adresse
- Etre toujours optimiste-réaliste
- Exiger loyauté, courtoisie, respect en toutes circonstances
- Avoir des règles : établies, communes et respectées
- Traiter individuellement les fautes individuelles
- Trouver des raisons de célébrer
- Utiliser le symbolisme
- Faire des discours à effet psychologique
- Utiliser souplesse et adaptation dans son management
- Pratiquer un recrutement réaliste et honnête

Finalement, il a laissé l'Assemblée sur une question : ces principes de management sont-ils toujours applicables aujourd'hui ?



© Manuel Larrriaga



Laurent ST-JEAN
Président du SFECE

Depuis de nombreuses années, le bâtiment est au cœur des préoccupations énergétiques et environnementales. Initiées à l'issue du premier choc pétrolier, les réglementations thermiques se sont succédées pour arriver à la RE2020, probablement la première réglementation en Europe et dans le monde à prendre en compte le bilan carbone du bâtiment. La REP sur les produits et matériaux de construction vient compléter cet arsenal législatif.

Parce qu'ils ne sont pas incorporés de manière définitive dans les bâtiments, nos équipements ont jusqu'ici été « épargnés » par ces mesures visant à réduire leur impact environnemental. Cyniquement, on pourrait s'en réjouir. Mais ce serait oublier que comme pour l'ensemble des secteurs économiques, nos activités ont un impact sur l'environnement et qu'il serait opportun de commencer à nous préoccuper de son évaluation, voire des mesures

visant à le réduire. Fabrication, transport, il y a certainement des pistes à explorer...

À ne pas anticiper cette problématique, nous risquons de « subir » les mesures qui ne manqueront pas de s'appliquer également sur notre secteur. J'en veux pour preuve le récent dispositif MACF (Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières) qui va très prochainement s'appliquer aux fabricants de matériels. Le principe est simple : soumettre les produits importés dans le territoire de l'Union Européenne à une tarification du carbone équivalente à celle appliquée aux industriels européens fabriquant ces mêmes produits. L'objectif est vertueux et devrait normalement conduire à réintégrer au moins une partie de la production réalisée hors U.E. sur le territoire européen voire, espérons-le, français. Mais pour l'heure l'exercice est surtout d'une rare complexité et peut remettre en cause la stratégie d'achats mise en place dans nos entreprises depuis des années. Les conséquences ne sont pas à prendre à la légère. Alors sur l'environnement, comme sur les autres thématiques qui peuvent nous impacter, tentons de voir loin et d'anticiper le mieux possible.



UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TRÈS INTENSE !



© Manuel Larrriaga

L'Assemblée générale du Syndicat Français de l'Echafaudage du Coffrage-Étaie et des Systèmes d'élévation motorisés s'est tenue le 18 avril dernier. Plus de 80 collaborateurs d'entreprises adhérentes ont assisté à ce rendez-vous annuel placé sous le signe du management en temps de crise pour la plénière et de la promotion des métiers pour l'Assemblée générale.

Sous la présidence de Laurent ST-JEAN, l'Assemblée générale a fait le tour des travaux réalisés par le Syndicat, l'occasion de présenter la diversité des actions engagées et des projets à mettre en place. Technique, normalisation, communication, formation... les sujets ont une fois encore témoigné du dynamisme du syndicat.

I Mention spéciale à la formation au cœur de cette matinée I

► La mention complémentaire

La formation des jeunes et des personnes en reconversion est un sujet qui revêt une importance toute particulière au sein



du syndicat. En témoigne la mise en place de la **mention complémentaire "spécialité échafaudage"** qui sera ouverte dès la rentrée au Lycée Professionnel du Bâtiment Chardeuil.

Le point sur la mention complémentaire

L'Arrêté du 19 février 2024 portant création de la spécialité « échafaudage » de mention complémentaire et fixant ses modalités de délivrance a été publié au Journal Officiel du 28 février 2024.

La mention complémentaire, spécialité « échafaudage » est classée au niveau 3 du cadre national des certifications professionnelles. Le titulaire de la spécialité Echafaudage de mention complémentaire exerce ses compétences, sous le contrôle de sa hiérarchie, dans des activités de montage, démontage, modification et vérification d'échafaudage de pied ou roulant.

Les échafaudages, montés dans le respect des règles de sécurité et de prévention de la santé, vont des plus simples (inférieur à 24 m de haut selon R408 ou conforme à la R457) aux plus complexes (supérieur à 24 m de haut). En équipe, il met en œuvre des structures d'échafaudage dans les secteurs d'activités du bâtiment, des travaux publics, de l'industrie ou de l'événementiel.

La durée minimale de la formation en milieu professionnel au titre de la préparation de la spécialité « échafaudage » de mention complémentaire est de 14 semaines.

À compter du 1^{er} janvier 2025, la référence « mention complémentaire » sera remplacée par la référence « certificat de spécialisation ».

Référence : Arrêté du 19 février 2024 portant création de la spécialité « échafaudage » de mention complémentaire et fixant ses modalités de délivrance - Légifrance (legifrance.gouv.fr)



© Manuel Larrriaga



© Manuel Larrriaga



© Manuel Larrriaga



© Manuel Larrriaga

► CQP : Signature d'un accord tripartite !

Mais au cours de l'Assemblée générale ce sont bien les Certificats de Qualification Professionnelle qui ont été mis à l'honneur avec la signature d'un accord tripartite entre Claire Broussard, présidente de l'EcoCampus, David Coussi, directeur général d'Altrad Plettad Mefran et Eric Gillette, directeur général d'Entrepose Echafaudages. Ces deux entreprises ont en effet proposé une location de matériel à titre gracieux au SFECE qui envisage d'organiser certaines épreuves du CQP à l'EcoCampus.

► Soutien aux jeunes en formation des Apprentis d'Auteuil !

L'Assemblée générale accueillait également Marie Helène Milano, chargée de partenariat et du mécénat aux Apprentis d'Auteuil ! En effet, Jean-Claude Lefrère, conférencier de la plénière est intervenu bénévolement, préférant que le syndicat fasse un don à une Association. "Les apprentis d'Auteuil" a logiquement été choisie pour ses valeurs d'entraide et de conduite des jeunes vers la formation et l'acquisition de diplômes.

Des valeurs défendues par le Syndicat.



© Manuel Larrriaga

Les objectifs de cette convention en quelques mots

Cette convention permet le rapprochement entre le SFECE et l'EcoCampus du bâtiment, centre de formation moderne et résolument tourné vers le futur.

L'Eco campus est, depuis septembre 2022, le nouveau lieu de formation des entreprises du secteur de la construction notamment sur la performance énergétique du bâti, intégrant le registre de l'innovation au regard des enjeux sociétaux, concernant les transitions numériques et climatiques.

Cette convention de partenariat établit les engagements de chaque partie.

Engagements de l'Eco Campus :

- mise à disposition des espaces et des salles pour l'organisation de sessions d'épreuves de CQP Monteur d'échafaudage dans leurs locaux.
- mise à disposition de salles pour l'organisation de réunions sur le site de l'Ecocampus
- proposition de participation à des manifestations organisées par l'Ecocampus.

Engagements du SFECE :

- apporter ses connaissances techniques (règles techniques, dimensionnement...), par de l'information auprès des formateurs et des apprentis sur le site de l'Ecocampus du bâtiment-Grand Paris.
- fournir en matériel et matériaux les ateliers de mise en œuvre des équipements (montage de structure d'échafaudages pour réaliser les formations obligatoires R408).

I L'attractivité des métiers toujours en ligne de mire I

► Remise des prix du concours photos Grand Angle.

Le SFECE met également un point d'honneur à valoriser ses filières et ses métiers à travers ceux qui les pratiquent.

À cette fin, le Syndicat a lancé pour la deuxième année consécutive son concours photos Grand Angle dont la remise des prix a tenu l'assemblée en haleine. Sur les 53 photos reçues, neuf d'entre elles ont été primées.

(Voir les lauréats du concours page suivante)



© Manuel Larrriaga



© Manuel Larrriaga



© Manuel Larrriaga



© Manuel Larrriaga